

BULLETIN MUNICIPAL

CHEVINAY

DÉCEMBRE 2021



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

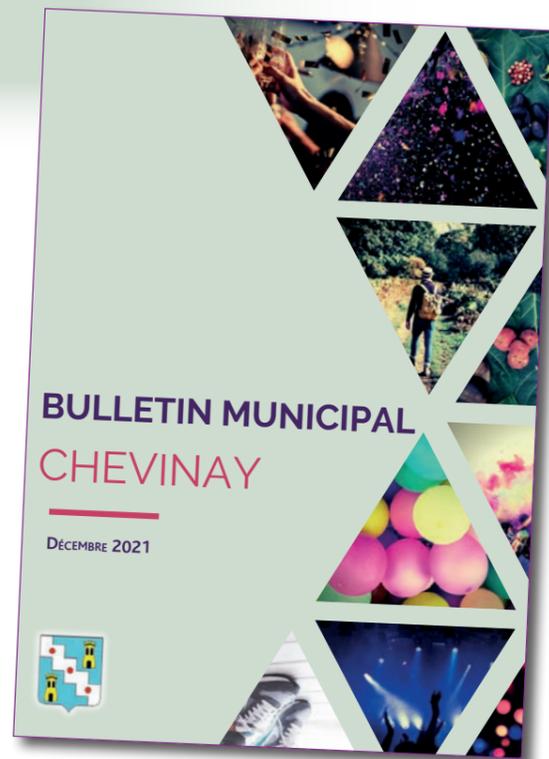
- p. 3 Mot du Maire
- p. 4 Nouveau : vos demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées !
Les compétences de la Communauté de communes
- p. 5 Commission Environnement
- p. 6-7 Commission Travaux
- p. 8-9 Budget
- p. 10 État civil 2021
- p. 11 Commission Communication
- p. 11 Centre Communal d'Action Sociale
- p. 12-13 Commission Vie scolaire et Affaires sociales
- p. 14-15 Autour du patrimoine historique et naturel
- p. 16 Permis de construire 2021 - Déclarations préalables 2021

VIE DES ASSOCIATIONS

- p. 17 Société de Chasse
- p. 17 Les Sapins Verts
- p. 18 Classes
- p. 18 Pension Kouyen Diasso
- p. 18-19 Chorale A Tout Chœur
- p. 20 Les P'tits Loups de Chevinay
- p. 21 Chev'in Sport
- p. 22 à 27 Bibliothèque

INFOS PAYS DE L'ARBRESLE

- p. 28 APHRA
- p. 29 SYRIBT : les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2021
- p. 30 Grain de sel
- p. 31 Le Strapontin
- p. 31 Le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle



**CAHIER DÉTACHABLE AU MILIEU
DU BULLETIN MUNICIPAL :**
Démarches administratives
Renseignements pratiques
Agenda des manifestations 2022
Fiche d'inscription à la bibliothèque
Contacts associations



Photographies réalisées par les jeunes de Chevinay
dans le cadre d'un atelier animé par Dorine DUFOUR de Bessenay.

Conception et impression : Imprimerie EGF & CIM - 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : egf-imprimerie@orange.fr - www.imprimerie-egf.fr



MOT DU MAIRE

MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Dire qu'à Chevinay nous n'avons pas connu la crise serait une affirmation bien hasardeuse. Certains d'entre nous ont été directement touchés par la maladie et nous sommes nombreux à avoir souffert du manque de vie sociale, résignés à devoir renoncer aux fêtes habituelles et à reporter aux calendes grecques les repas conviviaux. Beaucoup ont eu des difficultés pour télé-travailler alors que la fibre faisait défaut. Nos associations ont connu une **longue hibernation** avec le risque qu'elles ne se réveillent plus. Le temps a paru long, il a fallu l'occuper utilement !

L'équipe municipale a fait de même, s'interrogeant sur les manières de tirer profit de cette parenthèse imposée par les circonstances sanitaires. Comment faire contre mauvaise fortune bon cœur et préparer la commune au retour à la vie normale ?

Ainsi, nous avons profité du gel de l'utilisation de la salle des fêtes pour effectuer les **travaux** attendus pour nos retrouvailles. Nous n'avons pas compté notre temps pour mener sereinement le travail de réflexion nécessaire afin que notre nouveau Plan Local d'Urbanisme soit l'outil adéquat au service du devenir de la commune. Nous avons mobilisé nos forces pour l'arpenter et évaluer les besoins en travaux divers et variés. Nous avons largement mis la main à la pâte pour réaliser des **chantiers de voirie, d'entretien ou de maintenance**. Ce sont autant d'économies réalisées qui seront les bienvenues dans le contexte d'après crise. Nous avons cherché les moyens d'être utiles aux associations, en facilitant les conditions de leur reprise d'activité.

Cette année 2022 doit être le fruit d'une cuvée spéciale. Si tous les feux sont au vert, il s'agira de retrouver en nous dynamisme et envies. Je vous demanderai de participer aux débats concernant notre **PLU** ainsi qu'à l'**enquête publique**, de répondre présents aux **propositions festives et culturelles de nos chères associations**, d'être bienveillants encore et toujours face aux efforts déployés pour préserver notre cadre de vie, notre patrimoine, notre bien commun. 2022 sera aussi une **année d'élection**. Ce ne sont pas moins de quatre tours de scrutin auxquels nous participerons. Le bureau de vote réintègre la salle du Conseil. Notez que les séances du Conseil Municipal sont de nouveau ouvertes au public. Nous vous y accueillerons avec plaisir.

D'ici là, j'espère pouvoir vous rencontrer nombreux lors de la cérémonie des Vœux du Maire dans notre salle rénovée.

Dans l'attente, **je souhaite à chacun d'entre nous de passer de bonnes fêtes et de retrouver durablement une vie riche et motivante.**

Richard CHERMETTE, Maire

**La première réunion publique d'information sur le
PLU se tiendra à la salle des fêtes de Chevinay
le lundi 10 janvier 2022 à 19h.**





NOUVEAU : vos demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées !

A partir du 1^{er} janvier 2022, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), vous pourrez déposer tout votre dossier par **internet** : formulaire de demande, pièces jointes (plans, notices explicatives).

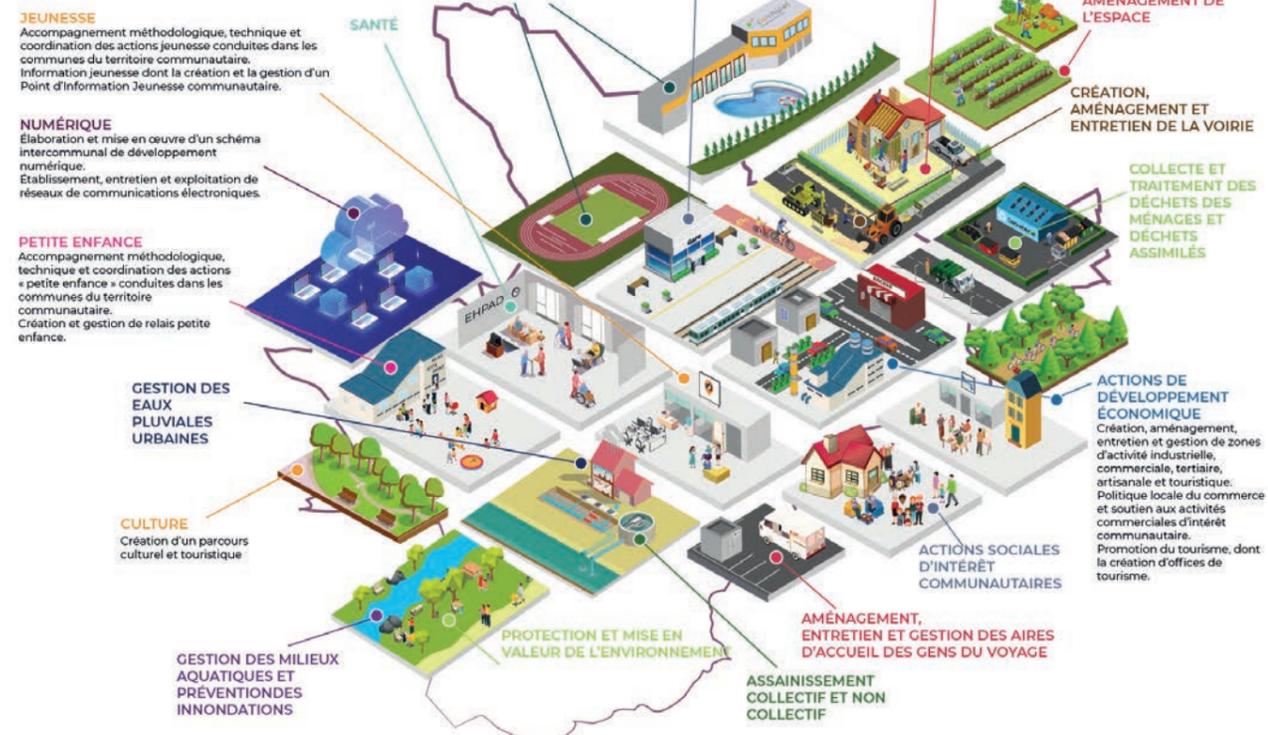


Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la commune : www.mairie-chevinay.fr
Les avantages sont nombreux :
- Vous vous créez un compte, vous pourrez le réutiliser par la suite pour déposer d'autres demandes d'urbanisme.
- Vous pouvez bénéficier d'un mode assisté pour déposer vos demandes.
- Si vous le souhaitez, toute l'instruction se fera par internet, sur votre compte (avec possibilité de recevoir des notifications par mail dès que vous recevrez un message ou un document). Les échanges avec la mairie sont ainsi simplifiés : plus besoin de vous déplacer, d'appeler ou d'envoyer de courrier postal !
Plus d'informations :
Syndicat de l'Ouest Lyonnais - www.ouestlyonnais.fr
Mairie de Chevinay : 04 74 70 42 63

Les compétences de la Communauté de communes

QUE FAIT MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Elle exerce, dans son ressort territorial, des compétences dites obligatoires, optionnelles ou facultatives, qui lui sont déléguées par la loi ou par ses communes membres.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

La Commission Environnement de notre commune s'est réunie en octobre afin de définir et de planifier les actions qui seront menées au cours du premier semestre 2022.

Avant de vous les présenter, voici quelques mots sur l'équipe et ses missions.

La commission réunit huit conseillers et s'est donné comme ambition de travailler autour de cinq axes :

- Préservation de la faune et de la flore.
- Réduction des déchets et gestion du tri.
- Réduction des consommations, amélioration des bilans carbone, développement durable.
- Préservation du réseau de chemins ruraux.
- Mobilités.

Une autre volonté de l'équipe est d'intégrer les enfants de notre commune dans cette démarche afin de les sensibiliser au respect de l'environnement et de promouvoir les éco-gestes. En effet, ils sont les ambassadeurs de demain pour porter et accompagner les actions futures pour préserver notre planète.

Dans ce contexte, la commission a ciblé deux actions à déployer avec la participation active des enseignants et des écoliers : la création d'hôtel à insectes et l'animation scolaire autour de la ruche pédagogique.

La troisième action cible deux axes autour de la préservation de la faune et de la flore et de la gestion des déchets.

Dans ce contexte et afin de conserver l'environnement de notre commune si agréable à vivre, nous proposons une opération de collecte des déchets.

Cette action se déroulera le samedi 5 février 2022.

Nous préciserons les modalités en début d'année.

Retenez la date et merci pour votre participation. Nous avons besoin des bonnes volontés de chacun.



Ensemble nettoyons la nature !





COMMISSION TRAVAUX

Signalisation routière à Chevinay

Le Conseil Municipal se préoccupe de la sécurité routière au sein du village depuis plusieurs mandatures. Une attention particulière est portée à la sécurité des piétons, et en particulier à celle des plus jeunes d'entre eux.

Le moyen le plus efficace pour assurer la sécurité de tous restant une limitation de la vitesse, plusieurs aménagements ont progressivement été mis en place :

- Limitation à 30 km/h dans le centre bourg.
- Rétrécissement et circulation alternée route de Saint-Pierre à l'entrée du village.
- Mise en place d'un plateau ralentisseur devant l'école.
- Zone urbaine étendue sur la route de la Croix de Crécy afin de disposer d'une zone à 50 km/h suffisante avant la zone à 30 km/h et sur la route du Martinet pour limiter la vitesse à 50 km/h sur toute la traversée du Micollet.
- Mise en place d'un plateau ralentisseur route de la Croix de Crécy.



Cette année, quelques compléments ont été réalisés rue du Crêt de la Roche et route du Martinet pour améliorer si possible l'efficacité des aménagements déjà mis en place.

- Le **miroir de la sortie du parking de l'école** a été remplacé et mis en retrait pour ne plus être arraché (merci à la famille MONCHAL pour son aimable autorisation d'implantation du poteau).
- **Remplacement des deux balises** qui matérialisent le cheminement des piétons.
- **Mise en place d'un panneau de fin de zone 30.**
- **Mise en place de panneaux de rappels de la limitation à 50.**
- **Panneaux intersection pour informer des croisements** entre la route du Martinet et le chemin du Haut Micollet, la rue du Four à Pain, le chemin du Cagnon.

L'essentiel des aménagements est aujourd'hui réalisé. Le Conseil Municipal reste à l'écoute de tous pour améliorer le dispositif, mais c'est maintenant l'affaire de chacun de veiller à sa propre sécurité et à celle des autres.



Travaux salle des fêtes Chantier jeunes

Afin d'améliorer l'aménagement de la salle des fêtes, l'équipe municipale a identifié pour 2021 cinq chantiers :

ENTRÉE :

Changement de la porte

POUR LA CUISINE :

Pose de carrelage sur les murs, remplacement du chauffe-eau et installation sur la mezzanine, mise en place d'une plonge, achat d'une nouvelle hotte.

POUR LA SALLE DE L'ANCIEN CERCLE :

- Remplacement des dalles au plafond avec la mise en place d'un nouvel éclairage.

- Pose de lames de PVC au sol.

- Remise en peinture des murs et des boiseries.

Les quatre premiers chantiers ont été confiés à des entreprises locales. Leur financement a été subventionné à 50% par la Région.

Pour la dernière opération, une solution originale a été mise en place en s'appuyant sur le principe des chantiers jeunes.

Portée par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, cette initiative consiste à identifier des travaux pouvant être réalisés par des jeunes de la commune encadrés par des élus.

Dans ce cadre, Monsieur Le maire a sollicité trois jeunes qui ont accepté cette proposition.

C'est ainsi, que **Josse, Mathéo et Pierre** armés de pinceaux, de rouleaux et de beaucoup d'enthousiasme ont commencé les travaux de peinture fin juin et début juillet. Durant ces quatre jours, ils ont œuvré à l'embellissement de notre salle des fêtes avec les conseils bienveillants de Manue, Richard et Fred.

L'équipe municipale adresse un **grand merci** à ces trois jeunes citoyens pour leur implication et l'attitude positive qu'ils ont montrée durant ces travaux.

Leur investissement a été récompensé par l'attribution de chèques cadeaux pris en charge à parts égales entre la CCPA et la commune de Chevinay.

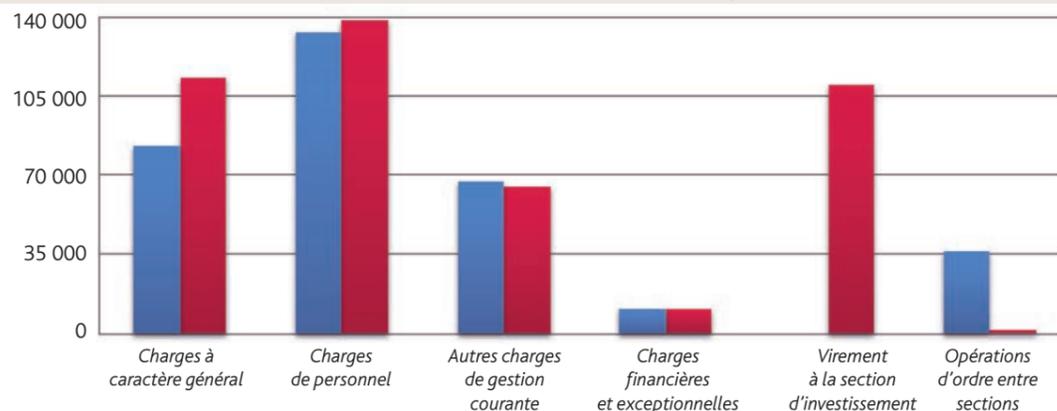


BUDGET

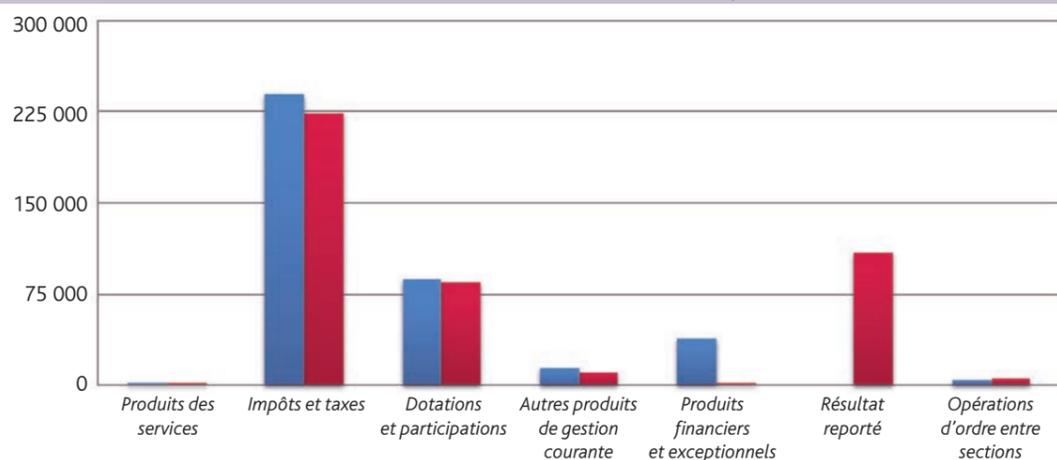
Comparatif budget réalisé 2020 et budget prévisionnel 2021 (en euros)

■ Réalisé 2020 ■ Prévisionnel 2021

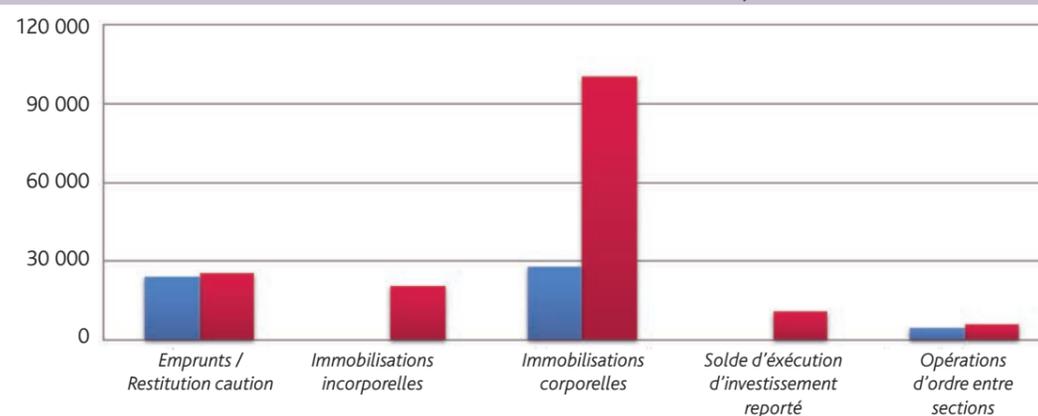
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	330 857,68	439 595,28
	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
Charges à caractère général	82 574,54	113 385,12
Charges de personnel	133 093,46	138 435,80
Autres charges de gestion courante	67 695,74	65 481,00
Charges financières et exceptionnelles	11 058,94	10 732,51
Virement à la section d'investissement	0,00	110 125,85
Opérations d'ordre entre sections	36 435,00	1 435,00



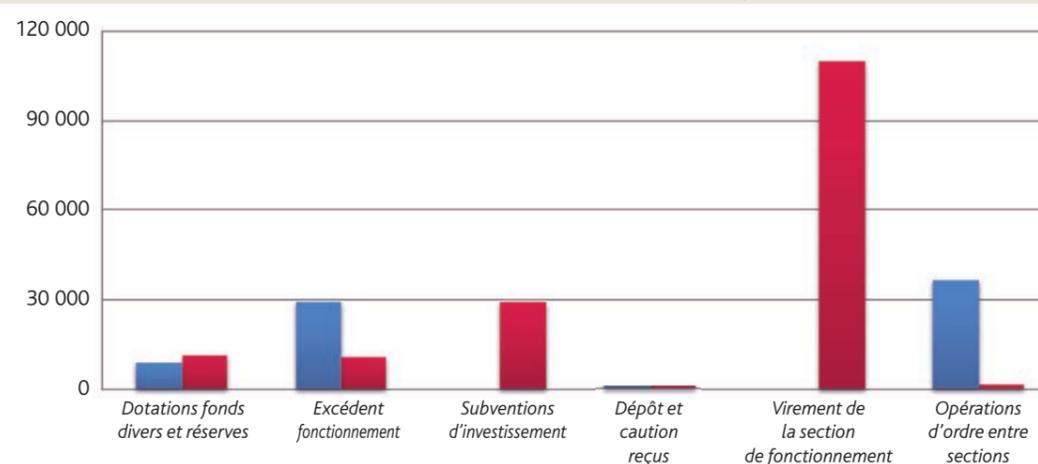
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	387 136,75	439 595,28
	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
Produits des services	2 763,20	2 150,00
Impôts et taxes	239 787,91	224 103,00
Dotations et participations	87 553,91	85 408,00
Autres produits de gestion courante	13 852,08	11 000,00
Produits financiers et exceptionnels	38 595,01	2 000,00
Résultat reporté	0,00	108 934,28
Opérations d'ordre entre sections	4 584,64	6 000,00



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	56 604,46	163 167,17
	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
Emprunts / Restitution caution	23 895,02	25 482,38
Immobilisations incorporelles	0,00	20 520,00
Immobilisations corporelles	28 124,80	100 383,47
Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00	10 781,32
Opérations d'ordre entre sections	4 584,64	6 000,00



RECETTES D'INVESTISSEMENT	75 045,05	163 167,17
	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
Dotations fonds divers et réserves	8 938,14	11 375,00
Excédent fonctionnement	29 221,91	10 781,32
Subventions d'investissement	0,00	29 000,00
Dépôt et caution reçus	450,00	450,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	110 125,85
Opérations d'ordre entre sections	36 435,00	1 435,00





ÉTAT CIVIL 2021

Naissances



- 3 février : Soan KACEL
- 8 février : Éline TECHER
- 2 mars : Ella LERIER
- 15 juillet : Kelly VINCENT
- 30 juillet : Hortense MATHIEU
- 10 août : Joseph LESAGE
- 19 octobre : Anna ROSSIGNOL



Soan KACEL



Eline TECHER



Hortense MATHIEU



Joseph LESAGE



Anna ROSSIGNOL

Mariage



- 17 avril : Anne-Claire PONCET et Bruno GAVREL

Décès

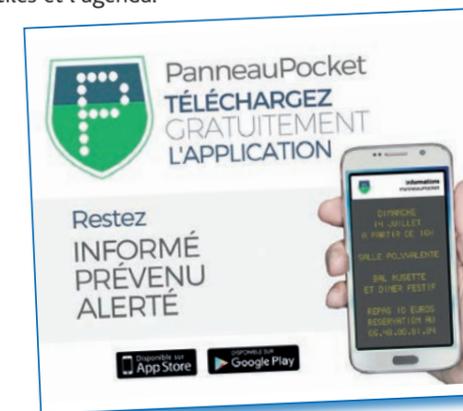


- 11 mars : Paulette BURGAT
- 31 juillet : Marcelle LEVITE
- 12 août : Christine THIBAUT

COMMISSION COMMUNICATION

Pour suivre l'actualité de la commune, en plus du site internet, n'hésitez pas à consulter la page Facebook Village de Chevinay, alimentée chaque semaine, et à télécharger gratuitement

l'application PanneauPocket qui vous propose toutes les informations utiles et l'agenda.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Petit rappel : le CCAS est une structure municipale dont le rôle est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches possibles à effectuer dans le champ social.

Il peut intervenir à différents niveaux :

- Auprès de personnes âgées pour les mettre en relation avec la Maison du Rhône pour des aides financières attribuées par le Département (APA : allocation personnalisée d'autonomie et/ ou ASH : aide sociale à l'hébergement).
- Pour aider des personnes ou des familles à établir un dossier d'obligé alimentaire si les parents sont amenés à être accueillis dans des établissements spécialisés pour des longs séjours et si leur capacité financière est modique.
- Pour mettre en lien avec des travailleurs sociaux en cas de difficultés passagères ou aider par une écoute bienveillante à trouver une orientation appropriée et adaptée à leur situation spécifique. De plus, dans le cadre de la Communauté de communes, des instances comme Solidarité et partage peuvent être sollicitées pour des prêts peu onéreux et adaptables en fonction des réalités de chacun. D'autres instances autour du logement d'urgence, de la santé mentale, existent et peuvent être aidantes suivant la situation de chacun.

N'hésitez pas à venir nous solliciter, nous n'avons pas de solution miracle mais nous pouvons échanger et chercher ensemble. Nous profitons de cet article pour rappeler à chacun l'importance de signaler une situation préoccupante si des comportements viennent à vous interroger ou à vous inquiéter.

Le conseil municipal de Chevinay a décidé au regard du peu d'administrés concernés de dissoudre le centre communal d'action sociale. Aujourd'hui, les actions sociales de la commune sont confiées à certains membres élus, regroupés dans un comité consultatif d'action sociale réparti comme suit :

Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Emmanuelle SECCIA et Françoise LEMERLE, membres du conseil municipal. Marie-Hélène RIBAGNAC, Danielle CUISSARD, Marie-Claire CHATELARD et Gisèle ARDOUIN. Des dossiers ont été traités cette année.

Nous nous sommes réunis pour évoquer nos rituelles réjouissances de fin d'année puisqu'elles ont été réduites l'an passé à des livraisons de repas pour nos anciens à cause de la pandémie. Cette année, pour notre plus grand plaisir, nous nous sommes réunis avec nos anciens le 4 décembre à la salle des fêtes pour un repas qui a été préparé par Les Délices d'Alex de Saint-Julien-sur-Bibost, traiteur très apprécié. L'après-midi a été animé par Kalo qui nous a accompagnés dans le chant. La bonne humeur habituelle était au rendez-vous.



COMMISSION VIE SCOLAIRE ET AFFAIRES SOCIALES

Suite à la baisse importante des effectifs, une classe a dû être fermée. En conséquence, il a fallu réorganiser totalement les classes début juillet.

Le maire, les adjoints et les employés municipaux ont aidé les enseignants à réorganiser l'espace.

La classe du 1^{er} étage a été aménagée pour les couchettes des petits et un coin informatique y a été installé, les salles dédiées aux enseignements et activités restant celles du rez-de-chaussée pour les petits et celle du 2^e étage pour les grands.



Effectifs pour cette année 2021-2022 :

- Avec Carole CHARRET, directrice, 7 en petite section, 5 en moyenne section, 6 en grande section et 5 en CP. Soit 23 enfants. Véronique SAPET, ATSEM, travaille avec eux.

- Avec Patrice COQUARD, 3 en CE1, 7 en CE2, 7 en CM1 et 5 en CM2. Soit 22 enfants. Il est épaulé par Sandrine PONS, agent d'animation.

Mme Véronique GIROUD, AESH, intervient auprès des enfants en difficulté.



Cette année, l'équipe a dû réorganiser le travail. Compte tenu des effectifs chargés de chaque classe, l'emploi du temps permet moins de fantaisie et il doit être bien respecté. Le rythme est intense mais nos enseignants ont pris leurs repères et ont su s'adapter.

Patrice va développer le tutorat entre élèves.



Une animation nature sera proposée par la CCPA : les enfants de maternelle vont étudier les chauves-souris au cours d'une sortie aux carrières de Glay et les plus grands vont travailler sur le thème de l'agriculture. Un projet de moment lecture à la bibliothèque municipale est envisagé un vendredi après-midi par mois. Des sorties cinéma sont aussi prévues.

Une sensibilisation sur le thème du harcèlement et du cyber harcèlement sera proposée aux enfants des classes élémentaires.

Fidèle à la réputation de notre école, cette équipe a un véritable souci du bien-être des enfants et elle reste vigilante auprès de tous pour que les apprentissages soient intégrés et solidement acquis.

Parmi les activités de l'école au cours du deuxième semestre 2021, notons l'opération "La Grande Lessive" affichée en octobre dernier, avec les réalisations des enfants autour du thème des oiseaux.





AUTOUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL

L'aqueduc de la Brévenne

Long de 70 kilomètres, l'aqueduc capte les eaux du vallon d'Orjolles (commune d'Aveize) puis suit le versant rive droite de la vallée de la Brévenne en direction du nord-est. À Lentilly, il quitte le massif montagneux en s'orientant vers l'Est. Passant à la tête de plusieurs ruisseaux, son tracé devient alors sinueux jusqu'à Dardilly où il prend enfin la direction de Lyon. Il atteint la ville en franchissant la vallée d'Écully par l'intermédiaire d'un important pont-siphon.

Tout au long de son parcours, l'aqueduc présente de nombreuses particularités dont une des plus marquantes tient dans la configuration de son profil général. En effet, de nombreuses et brutales chutes ont été aménagées le long du parcours. L'aqueduc de la Brévenne présente une pente générale de 5 m par km, or la pente maximale de ce type d'ouvrage n'excède pas, par principe hydraulique, 1 m par km !

Divers facteurs ont amené les ingénieurs romains à employer le système des chutes. Celles-ci ont été réalisées dans de nombreux cas face à des contraintes topographiques. Sans l'existence de cette chute, l'aqueduc, alors trop haut, n'aurait pu sortir des derniers sommets des Monts du Lyonnais ni atteindre le plateau de Charpenay.

Parfois les aménagements de chute ont été mis en place afin d'aller chercher d'autres captages supplémentaires au fond des vallons ; aménagements de chutes et captages secondaires étant fréquemment associés.

Les deux facteurs semblent se retrouver sur le site de Chevinay où l'activité hydrographique intense (sources et ruisseau du Plainet) et la prévision du passage au col de la Jouanas (Saint-Pierre-la-Palud) auraient conduit les ingénieurs romains à abaisser considérablement le niveau de l'aqueduc.

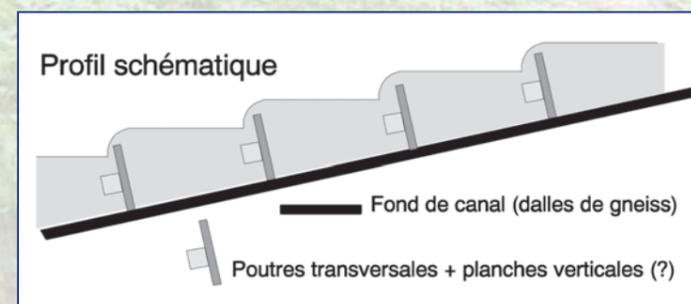
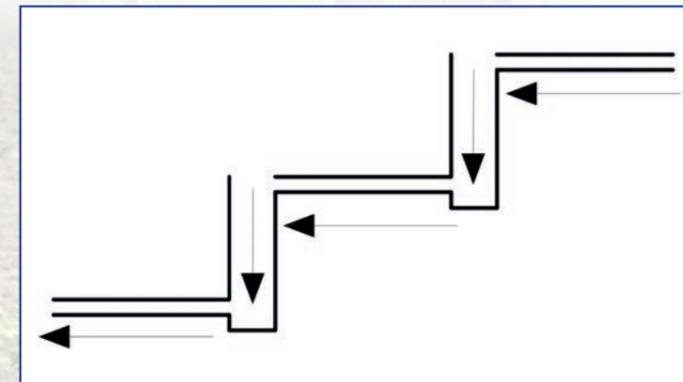
Les aménagements de chute restent à l'heure actuelle méconnus ; seul l'aqueduc d'Yzeron nous a livré l'unique exemple connu sur le réseau lyonnais.

À Grézieu-la-Varenne (Lieu-dit Recret ; aqueduc d'Yzeron), deux puits carrés, de 1,20 mètres de côté et profonds de 6 mètres (par restitution) ont été mis au jour à 490 m de distance et 38 m de dénivellé l'un de l'autre. L'eau arrivait par un canal voûté, tombait en cascade et repartait par un canal identique situé 2,5 m plus bas.



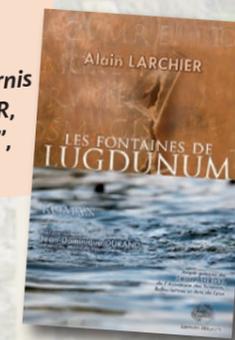
Ce type d'aménagement appelé "puits de rupture de pente" permettait de faire chuter le niveau d'écoulement lorsque le tracé ne pouvait éviter un relief excessif. À Chevinay, il était impossible d'imaginer un tel aménagement. La pente extrêmement importante aurait obligé la mise en place d'un trop grand nombre de puits. Rappelons que sur le site du Plainet, l'ouvrage a une perte d'altitude de 87 mètres sur une longueur de 275 mètres (déclivité : 31,6 % environ). Les ingénieurs romains ont donc opté pour l'emploi de l'escalier hydraulique.

Par Alain LARCHIER



La photo a été prise en juillet 1999, lorsque des fouilles ont mis à jour une partie de l'escalier dont le fond est réalisé en dalles de gneiss bleu. Il était recouvert de dalles de grandes dimensions qui ont été retrouvées.

Pour en savoir plus sur l'aqueduc, consultez "L'aqueduc Romain de la Brévenne" de Jean BURDY, édité par le Conseil Général du Rhône. Quant à sa construction, beaucoup de détails sont fournis dans le livre d'Alain LARCHIER, "Les Fontaines de Lugdunum", Éditions des Traboules.



L'AQUEDUC ROMAIN DE LA BRÉVENNE

le lyonnais

Vue d'ensemble du parcours

Lugdunum, capitale des Gaules
Lugdunum, fondée par L. Munatius Plancus en 43 avant J.-C., est, moins de trente ans après, choisie par Auguste comme capitale des Trois Gaules. La ville, en peu de temps, compte des dizaines de milliers d'habitants. S'ils ont dû d'abord, pour leurs besoins en eau, se satisfaire des rares et maigres sources à mi-pente, de quelques puits profonds, de l'eau de pluie recueillie dans des citernes, de la rivière en contrebas, cette situation n'a certainement pas duré longtemps. Très vite de grands chantiers s'ouvrent, d'importants monuments s'élèvent : forum, basilique, temples, théâtre et thermes. Un premier aqueduc est construit, bientôt suivi d'un second ; deux autres viendront ultérieurement.

L'aqueduc romain de la Brévenne
Par sa longueur de 70 km, il se place au dixième rang des aqueducs antiques. Il comptait deux longues lignes d'arches, qui ont intégralement disparu, et un grand siphon qui n'a laissé que deux ruines apparentes. Si des vestiges ont été repérés en plus de cent quatre-vingt sites, ce sont, à quelques exceptions près, ceux du canal enterré ; ils sont dispersés, perdus dans la montagne, dans les bois ou en pleine campagne.

L'aqueduc s'alimentait aux sources, nombreuses et abondantes, du vallon d'Orjolles, en bas d'Aveize, à 630 m d'altitude, à 3 km de Sainte-Foy-l'Argentière. Le canal suit la vallée de la Brévenne, en direction du nord-est, à mi-hauteur du versant occidental des Monts du Lyonnais. A Lentilly, contournant un dernier sommet, il s'oriente en direction de La-Tour-de-Salvagny et Dardilly. Il traverse Écully et Tassin en siphon, arrive à Lyon par Saint-Irénée et Trion, vers Saint-Just et les Minimes, à 283 m d'altitude.

PERMIS DE CONSTRUIRE 2021

- M. Joseph D'ATTOMA : Construction d'une extension et création d'une piscine

DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2021

- M. et Mme DENIS Régis et Liliane / PHOTEN EURL : Installation d'un kit photovoltaïque
- M. Franck GIRARDOT : Déplacement d'une clôture et d'un portail existants
- M. Franck GIRARDOT : Installation d'un portail coulissant
- M. Grégory TORRES : Isolation des murs par l'extérieur
- M. Didier NOTERMAN : Transformation de fenêtres en porte-fenêtres
- M. Sylvain GRIVEL / EDF ENR : Installation d'un générateur photovoltaïque
- M. Franck GIRARDOT : Rénovation accès et parking goudronné
- Mme Malika BRUNET : Installation d'une piscine enterrée
- M. Anthony LECROART / SAS MONABEE : Pose de 10 panneaux photovoltaïques
- Mme Margaux CARCAT : Abri animaux et zone de stockage du fourrage et du matériel
- M. Olivier BRUNON : Extension habitable attenante au garage
- M. Patrick JOLIVET : Agrandissement d'une ouverture et création d'une ouverture
- Mme Sandrine PONS : Extension sur terrasse existante
- SCI Les Amis Chevinay : Transformation d'un garage en chambre et salle d'eau
- SCI Les Amis Chevinay : Création d'un SAS d'entrée à la maison
- M. Christian GASPARIANI : Pose de 12 panneaux photovoltaïques
- M. et Mme COTTIN Bruno et Anne : Création d'une piscine enterrée
- M. Mark BRANCHFLOWER : Création d'une piscine naturelle
- M. Mark BRANCHFLOWER : Création de 2 escaliers extérieurs non clos non couverts, et modification de façade
- M. Frédéric PAULOIS : Création d'un auvent pour abri de voiture



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une année perturbée

Nous venons de vivre une période 2020 – 2021 à laquelle nous ne nous attendions pas. La chasse a elle aussi été impactée. Certes, il faut bien l'avouer, un peu moins que certaines activités depuis le passage des sangliers en espèce nuisible, et il y a de bonnes raisons pour ce changement. Les cultures de Chevinay ont été fortement endommagées en 2020. Les agriculteurs peuvent le confirmer. Le confinement qui avait rendu son calme et sa quiétude à la nature a été très bénéfique pour la faune sauvage, et le nombre de naissances a augmenté. Pour le bien de certaines espèces mais aussi pour le moins bien, et notamment celles qui ont capacité à endommager les cultures. Le sanglier fait partie de ces dernières. En conséquence, il nous a été demandé début novembre 2020 de continuer à prélever des bêtes rousses de manière à limiter leur nombre. Depuis plusieurs années, antérieurement à la période Covid, le nombre de sangliers prélevés sur la commune de Chevinay se limitait de six à huit. Au cours de la saison 2020, nous en étions à 17. Cette

année, à mi-octobre, nous en étions à 10. Le nombre croît et les chasseurs sont là pour réguler le cheptel.

Pour cette nouvelle saison, comme évoqué ci-dessus, le nombre de sangliers prélevés continue à être élevé. Cette année, nous n'avons pas encore pu nous réunir pour notre traditionnel pot-au-feu et nous regrettons de ne pas avoir pu partager ce moment convivial. Mais la bonne nouvelle, c'est que nous organiserons notre **matinée boudins/sabodets le dimanche 6 mars 2022**. Nous espérons vous voir nombreux.



Président de la société de chasse : Franck LÉON

A l'approche des fêtes de fin d'année, la société de chasse espère que vous avez passé une excellente année 2021 et vous souhaite un joyeux Noël et une encore meilleure année 2022. Au plaisir de vous rencontrer lors de nos festivités.

LES SAPINS VERTS

Présidente de l'association : Madame Chantal NESME

C'est autour d'une délicieuse tisane de verveine que Chantal nous a fait part de son soulagement au mois de juillet et de sa joie à retrouver tous ses copains pour le traditionnel **repas grenouilles au restaurant Les Touristes à Yzeron**. C'est un rituel, cette charmante équipe apprécie l'amabilité de la restauratrice et la qualité du repas. C'est pour eux une référence et on ne change pas ce qui marche bien. Depuis le 5 septembre, les **activités ont repris au cercle : jeux de cartes, jeux divers et variés mais surtout plaisir à être ensemble et à échanger**. En bref, il fait bon rire le vendredi après-midi. **Cinéma** une fois par mois au Strapontin qui leur réserve la salle. Ils ont vu "Adieu les cons" et ils vont aller voir "Les pourris gâtés" en novembre. Notre présidente a fait tout ce qu'il fallait faire pour assurer la sécurité et rester conforme à la règle à savoir le pass sanitaire. Bon, nos anciens gardent leur dynamisme et reprennent leur activité.

Ils déplorent le départ de plusieurs copains mais si vous en avez envie vous pouvez les rejoindre. De grands moments de rire sont au programme.



Classes

Le contexte sanitaire des deux dernières années n'a pas permis aux classes en 0 et aux classes en 1 d'animer le village comme il se doit en temps et en heure au grand regret des classards concernés. Qu'à cela ne tienne, une séance de rattrapage pourrait voir le jour en 2022... Les classards nous tiendront informés dans le détail quand leur projet aura mûri.

Message aux classes en 2 :

La première réunion du 18 novembre n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme. Nous étions seulement 4 classards de 60 ans. Rien n'a pu être décidé sur le fait d'organiser ou pas notre fête des classes en 2022. Nous relançons un appel aux bonnes volontés des 2, en espérant voir venir des 20, 30, 40, et 50 ans. Merci de nous contacter pour vous faire connaître rapidement, par mail : lesclassesen2chevinay@gmail.com, par téléphone : 06 45 23 10 98. En fonction de vos réponses, une nouvelle réunion sera organisée avant la fin d'année.

PENSION KOUYEN DIASSO

Les enfants des collèges et lycée de Cassou ont fait leur rentrée à la pension début octobre. Comme l'année dernière, nous leur proposons le logement et le repas du soir.

Cette année, ce sont 97 pensionnaires qui ont rejoint la pension.

La contribution des parents pour l'année scolaire est de 22 000 F CFA soit 35 € pour cinq repas du soir par semaine et l'hébergement pendant huit mois.

L'Association PKD France complète financièrement pour le repas proposé le soir et les travaux d'amélioration et d'entretien :

- Cette année le toit de la cantine est à refaire.
- Il y a également un projet de pompe solaire et de château d'eau pour alléger les corvées d'eau ;
- Enfin, Oumar, le président et gestionnaire de la pension, a initié un partenariat avec l'École des Métiers Gustave Eiffel pour l'apprentissage de l'électricité et l'installation des panneaux photovoltaïques afin de réduire le chômage des jeunes de la région de Cassou.



Françoise PESTRE, Présidente de l'association PKD France
Association Pension Kouyen Diasso : 103 croix de la Rochette - 69210 Chevinay

CHORALE "A TOUT CHŒUR"

Suivez-nous dans nos voix...

- Bonjour Ami(e) de Chevinay et des environs.
- ATC – A Tout Chœur, tu connais ?
- Évidemment, c'est la chorale de CHEVINAY...
- Et alors, tu y vas, toi ? Tu chantes avec eux ?
- Bien sûr et depuis plusieurs années.
- C'est sympa ? Vous chantez quoi ?
- Notre chef te répondrait : « Notre programme est très éclectique... »
- Ça veut dire que le programme est très diversifié alors...
- Exact. On chante aussi bien Renaud, Cohen, Zaz, que... l'incontournable Mozart !
- Ah oui... bien ! Et vous répétez quand ?

- On se retrouve tous les vendredis à 20h, salle des associations.
- C'est super ça, fin de semaine, on décompresse et on attaque le week-end de bonne humeur !
- T'as tout compris ! J'espère que tu viendras et s'il te plaît, arrête de dire que tu chantes faux... T'as remarqué ? Pendant les concerts de Patriiiiiick..... quand le public chante, c'est toujours très juste. Alors ? Ils sont où ceux qui soit-disant chantent faux ?
- T'as raison, alors compte sur moi, je viendrai vendredi prochain, déjà pour me faire une idée.
- Alors, BIENVENUE à TOI et tu verras... "l'essayer, c'est l'adopter !"



Histoire de la chorale "A TOUT CHŒUR"

La Chorale "A Tout Chœur" a vu le jour en 1989 avec pour chef Alain GUILLEMIN, l'instituteur en poste à l'école de Chevinay. Les parents d'élèves et les grands-parents forment alors la principale composante de ce nouveau chœur, qui va pendant 16 ans donner de nombreux concerts dans le département. En 2005, après le départ d'Alain, c'est Pascal DURAND, professeur de musique de Tarare, qui prend la direction de "A Tout Chœur", séduit par la qualité (eh oui...) et le dynamisme de ce nouveau chœur qu'il découvre. Le répertoire varié de la chorale s'enrichit d'année en année de pièces diverses où les chants africains côtoient des pièces classiques et des chansons de variété française. En 2019, après 14 ans de collaboration, Pascal quitte la région et nous retrouvons notre premier chef Alain, qui accepte, pour notre plus grand plaisir, de reprendre la route avec nous. De nouveaux concerts nous attendent !



Alain GUILLEMIN, chef de chœur



Octobre 2021 : Concerts avec Cours-la-Ville

Manifestations et concerts

Échanges avec d'autres groupes vocaux et participations à quelques manifestations :

- "Cantate pour la paix" en 2001, concert avec la chorale "Les Cigales" de L'Arbresle
- Concert à Nantes - Échange avec chorale nantaise
- Requiem de Mozart, en 2009, églises de Tarare et Bessenay
- Festival de musique de Cours-la-Ville
- Festival Musichoridanse de Tarare juillet 2012. ATC accueille pendant 5 jours le groupe Letton AUSMA (chœur de femmes de RIGA)
- Voyage en Lettonie pour 3 concerts en août 2013
- Concerts "Haendel, Mozart, Bach", en 2013, églises de Cours-la-Ville et Savigny
- Festivals Musichoridanse de Tarare juillet 2014 et juillet 2016. ATC accueille une chorale bulgare en 2016.



Concert chorale "A Tout Chœur"

Concerts en 2017 "Les Sept dernières paroles du Christ en croix" de César Franck et "Missa Sti Nicolai Tolentini" de Michaël Haydn, églises de St-Germain-Nuelles et Cours-la-Ville. Décembre 2020 : concert avec les enfants de l'école, église de Chevinay



Choristes AUSMA et A

Notre histoire vous a donné envie de chanter avec nous ? Alors n'hésitez plus..., venez nous rejoindre, venez tester votre voix en partageant l'une de nos répétitions...
Quand ? le vendredi à 20h.
Où ? Salle des associations.
Qui contacter ? La présidente :
Martine CHATELARD :
06 15 27 37 08
martine.chatelard@cegetel.net



LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY



C'est l'association de parents d'élèves de l'école publique du village.

Voici quelques informations utiles sur l'association et son fonctionnement :

Son but est d'organiser et de financer les événements pédagogiques, culturels et sportifs proposés au cours de chaque année scolaire aux élèves de l'école.

Ces financements - tout ou partie - **sont possibles grâce aux recettes réalisées durant les événements traditionnels** comme le vide-grenier par exemple et grâce à des ventes ponctuelles (pizzas, produits locaux ou à l'effigie de l'association...).

Les P'tits Loups sont également en charge de la garderie du matin, de l'étude du soir et de la gestion du restaurant scolaire. Depuis plusieurs années, les repas faits maison servis aux enfants sont préparés par une structure locale avec des produits locaux et de saison. Une fierté et une réussite pour l'association !

Un autre point auquel les membres du bureau tiennent particulièrement est de proposer une action de solidarité. Un bon moyen de sensibiliser les plus jeunes et de leur permettre d'exprimer des valeurs comme le respect de la différence, le partage, la solidarité...

Premier événement par ordre chronologique et non des moindres : le vide-grenier annuel. Un grand merci d'ailleurs aux Chevinois et Chevinoises qui nous ont, chaque année, témoigné leur précieux soutien ! Il a lieu habituellement le premier dimanche d'octobre et nous espérons tous le retrouver l'année prochaine.

C'est LA ressource principale de recettes pour l'association. Un vide-grenier réussi est l'assurance de pouvoir offrir de belles activités aux enfants !

Malgré tout, les enfants ont pu avoir une kermesse à la fin du mois de juin puis les CM2 et les 6^e sont partis un week-end en Ardèche au mois de septembre. Nous avons hâte de vous faire découvrir les nombreux projets à venir !



Puis, au cours de l'année 2022, nous fêterons :

- le carnaval : au mois de mars,
- la kermesse/fête de l'école : fin juin,
- le vide-grenier : le dimanche 2 octobre.

D'autres événements et manifestations seront programmés au long de l'année et vous en serez bien sûr informés. Ces dates peuvent encore évoluer.

Pour toute information, adressez-nous un mail à l'adresse suivante :

ptitsloupschevinay@gmail.com

Nous terminerons en vous adressant tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022.

Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, amitié, sérénité.

Le Bureau



CHEV'IN SPORT

Plus motivés que jamais !

Une année mouvementée pour toute l'équipe de Chev'in Sport qui a su déployer, une fois encore, de grands trésors d'imagination et de créativité pour continuer de faire vivre l'association et maintenir en mouvement tous les adhérents malgré la situation sanitaire chaotique que nous vivons tous.

Grâce à nos professeurs ultra motivés, nous avons pu continuer de proposer les cours de danse et de gym en intérieur ou en extérieur selon les périodes, le yoga et bien sûr la pétanque !

Les stages de foot tout au long de l'année rencontrent toujours un franc succès. Tout comme la semaine multi-activités (VTI, danse, photo, dessin, course d'orientation...) proposée aux vacances de Pâques et qui a ravi nos jeunes Chevinois. Et pour clore la saison en beauté, nous avons mobilisé toutes nos forces et nos ressources (encore un grand merci aux adhérents venus prêter main forte pour l'organisation !) pour le fabuleux gala de danse placé cette année sous le signe des émotions, en plein air et sous le soleil avec des prestations de qualité de nos danseuses !

Pour cette nouvelle rentrée, de la nouveauté dans les activités de l'association ! En plus de la danse, de la gym, du foot et de la pétanque, cette année, nous vous proposons des stages de yoga le samedi matin et de la marche nordique les lundis soir ou les mardis matin !

Et après l'effort, le réconfort ! Toute l'équipe pense à vous et continuera de vous régaler avec son pack raclette en hiver ou le pack apéro l'été !

Nous restons à votre disposition pour toute information ou inscription à nos nombreuses activités !

**Sportivement vôtre
L'équipe de Chev'in Sport**





Bibliothèque

La bibliothèque de Chevigny est gratuite et ouverte à tous.

Les portes de la bibliothèque sont ouvertes les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Pour adhérer, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la bibliothèque lors d'une permanence ou inséré dans le cahier central de ce bulletin.

Tous les 3 mois, vous trouvez plus de 200 nouveautés grâce au fonds de 220 000 livres de la Médiathèque du Rhône. Sinon vous pouvez aussi venir papoter, lire, vous connecter au réseau Wifi, passer, jouer, proposer des idées d'animations culturelles ou conviviales...

Les kilomètres de tricots que vous et nous, avons réalisés ont mis de la couleur sur les arbres de la place du village à la fin de l'année 2020.



Depuis ce printemps, nous avons un nouvel espace convivial : la terrasse aménagée par la commune. Bientôt vous trouverez un salon pour vous y installer.



En mai, le troc de graines s'est déroulé sur la nouvelle terrasse de la bibliothèque.



Le 14^e Salon des écrivains dédié au Polar s'est déroulé le 3 octobre en présence de 21 écrivains locaux.



Le palmarès du concours de nouvelles enfants/ados a été dévoilé lors du salon. Vous les découvrirez dans les pages suivantes de ce bulletin.

Les lauréats du concours répartis en 3 catégories : enfants, collégiens et lycéens.



Les membres du jury se sont régalés à la lecture des nouvelles.

Les soirées jeux ont repris depuis septembre au rythme d'un vendredi par mois à la bibliothèque, les dates sont diffusées via notre page Facebook, par mail et sur le Panneau-Pocket de la mairie.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, en octobre, un atelier "Grandissons en musique" pour les enfants de la naissance à 7 ans est programmé à la bibliothèque. En novembre, nous proposons une vente au profit de l'association "Solidarité Bidonvilles Madagascar" et nous soutenons l'organisation des représentations théâtrales de la troupe de Chevigny Les Dégoneurs. Enfin en décembre, nous proposons un atelier "Café couture".

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles ! N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer pour plus d'infos, soit lors des permanences, soit par mail : bibliochevinay@yahoo.fr, soit sur la page facebook <https://www.facebook.com/biblio.chevinay.9>

Évènements 2022

Assemblée Générale

le 15 janvier : élection d'un-e nouveau-elle président-e suite à la démission de Sandrine THOMAS

Soirées ou après-midi jeux

Ateliers couture

Venez apprendre à coudre ou partager vos savoirs. Les dates seront communiquées via Facebook, PanneauPocket et sur le panneau d'affichage de la bibliothèque.

Atelier palettes

en mars : réalisation de mobiliers pour la terrasse

Fête de la bibliothèque

en avril



Concours de nouvelles Lauréate catégorie primaire

L'Enquête des Neiges
écrit par El Moñor



Mathis et Lyse sont en vacances avec leur famille à Abondance. Ils profitent des vacances d'hiver pour passer leur troisième étoile et fêter les 10 ans de Lyse.

Tous les jours, ils suivent des cours de ski, puis, en fin de journée, profitent de la piscine de l'hôtel.

Quand le temps le permet, ils aiment partir à l'aventure dans les bois derrière leur chalet.

Aujourd'hui, il ne neige pas, ils peuvent donc partir en expédition. Ils préparent leurs sacs et y mettent des bonnets, des écharpes, une corde, une paire de talkie walkie, deux sifflets et deux lampes torches. Malgré la fatigue de la journée sportive, ils apprécient le grand air et observent tout ce qui les entourent.

Au bout de quelques minutes de marche dans la neige bien blanche, Mathis remarque quelque chose qui l'intrigue.

« Regarde là-bas Lyse, on dirait des traces de pas non ? »

« Mais oui, dit-elle, cela me semble être des pas d'adulte ! Suivons-les ! »

Mathis se prête au jeu et les voici donc partis pour résoudre ce mystère. Au bout de quelques mètres, les traces disparaissent au pied d'un arbre.

« Regarde Mathis, il y a une croix gravée sur le tronc de l'arbre ! Je me demande bien ce qu'elle peut indiquer ? »

Mathis lui répond : « Je pense que c'est une personne qui l'a inscrite pour retrouver son chemin. »

« Mais lequel Mathis ? Il y en a deux devant nous ! » lui répondit Lyse. Effectivement, Mathis et Lyse se retrouvent face à un choix : aller sur la droite et s'enfoncer un peu plus dans les bois, ou sur la gauche et rejoindre la route principale qui mène aux pistes de ski.

Mathis réfléchit puis dit à Lyse : « Séparons-nous, mais utilisons nos talkie walkie pour garder contact. Et surtout Lyse, pas d'imprudences, je ne veux pas qu'il t'arrive un accident alors que nous devons fêter ton anniversaire ce soir ! »

Lyse le rassure « Que veux-tu qu'il m'arrive ? Je suis très débrouillarde et rusée, ne t'inquiète pas ! »

Mathis marche à travers les arbres, quand soudain il entend du bruit et se précipite derrière un rocher pour se cacher.

Discrètement, il appelle Lyse pour lui demander de le rejoindre sans un bruit.

« Que se passe-t-il Mathis ? » lui demanda-t-elle en chuchotant.

« Regarde là-bas Lyse, un piège à animaux ! Et j'ai cru apercevoir un chasseur un peu plus loin ! »

Lyse se fige et prend un air inquiet :

« Que se passe-t-il Lyse ? »

« Regarde Mathis, là-bas, un renard blanc s'approche ! Il va tomber dans le piège du chasseur ! Je dois l'en empêcher »

Mais il était déjà trop tard, le renard, inconscient, renifla l'appât déposé par le chasseur, hésita quelques secondes, puis le prit dans sa gueule. Avant même de pouvoir réaliser ce qu'il se passait, il se retrouva piégé dans une cage qui lui était tombée dessus.

Mathis et Lyse sont en colère.

Lyse veut absolument aller délivrer le petit animal qui hurle de peur mais Mathis lui dit :

« Non, ne bouge pas, regarde, il approche ! »

Le chasseur s'avançait vers le petit animal piégé et apeuré.

« Hoooo quelle jolie prise ! Et une belle fourrure de plus dans ma collection ! »

Mathis avait compris. Le chasseur allait utiliser la peau de fourrure de cette pauvre bête.

« C'est inhumain ! Lyse, on doit agir ! »

Lyse lui répond : « Je suis d'accord Mathis, mais comment faire, regarde, nous sommes trop petits ! »

Mathis eut un petit sourire ,

« Pourquoi souris-tu Mathis ? » demanda Lyse intriguée.

« On est petit ? Il suffit de grandir et de faire peur ! »

Il prit les sacs à dos et en sortit les gourdes, les sifflets et les lampes torches. Il se tourne face à Lyse et lui explique en chuchotant :

« Lyse, tu vas monter sur mes épaules, on va s'emmitoufler dans nos anoraks et nos écharpes pour donner l'impression d'être un géant. Ensuite, tu vas faire de grands gestes avec les gourdes. »

Mathis et Lyse se préparent discrètement et d'un coup se lancent à l'assaut de leur "ennemi".

Ils se déplacent comme ils le peuvent, tout en sifflant de toutes leurs forces, hurlant aussi et brandissant les lampes torches allumées.

Le chasseur fut surpris et prit peur en voyant un monstre géant aux yeux de feu lui courir après !

« Ho mon dieu, le monstre des neiges existe bien ! Sauve qui peut ! » et il partit en courant et en hurlant de peur !

Mathis perdit l'équilibre et Lyse se retrouva la tête dans la neige. Les deux cousins se relevèrent fiers d'avoir réussi à faire fuir le chasseur.

« On a réussi ! » s'exclama Lyse.

« Mais où est le renard ? » demanda Mathis en s'approchant de la cage.

« Ho le pauvre, il a dû avoir peur comme le chasseur car il s'est mis en boule dans la cage ! Et blanc comme il est, je ne le voyais plus ! »

Mathis ouvrit la cage et s'éloigna avec Lyse.

Le renard blanc, fou de joie de retrouver sa liberté, s'éloigna au loin !

Mathis et Lyse, épuisés de leur aventure, rentrent au chalet pour fêter l'anniversaire de Lyse.

Quelques heures plus tard, au restaurant, Mathis entend un homme sur la table à côté de la leur :

« Tu sais pas ce que m'a raconté Joseph tout à l'heure ? Tiens-toi bien, il est persuadé d'avoir vu le légendaire Yeti, monstre des neiges ! »

Mathis et Lyse se regardèrent complices et se mirent à rire aux éclats !

Concours de nouvelles Lauréate catégorie collège

Itachi Chevinois
Une rencontre inattendue

Je ferme à double tour la lourde porte de ma chaumière et je m'éloigne à pas pressés vers l'entrée du bois Tolettre de Chevinois. Je ne veux pas que mon voisin Gédéon sache où je vais et trouve mon repère secret pour écouter le chant des merles Anfrits ! C'est mon plaisir chaque année, sortir du grenier poussiéreux mon appareil photo Matefaci et tenter de photographier ces jolis volatiles pendant la courte période de leur chant d'amour ! Je trotte en catimini et dévale à toute blinde la rue Medesfoins.

J'arrive dans le bois essoufflé, je me dandine le plus vite possible en me coulant sous les branchages car le temps presse pour les trouver.

Le chemin serpente et la lumière est moins forte par ici, si bien que je m'aperçois assez tard de la présence de ces étranges traces dans la neige... elles sont régulières, des traînées de petites miettes de neige séparent chacune d'entre elles, on pourrait croire que cette chose a des pieds triangulaires, car la forme supérieure est plus large que la base, quelle drôle de chose... Je suis peut-être victime d'hallucinations en raison de mon grand âge. Je continue à les suivre, et elles m'entraînent justement en direction de mon abri Gandesalpes que je garde secret, surtout de mes voisins Zin et Gédéon, deux vieux fouineurs.

Je traverse le ruisseau, toujours à la recherche des deux fugeurs, et je vois deux grosses traces dans la neige, profondes et régulières, qui forment deux lignes épaisses et arrondies, qui s'enfoncent dans les sous-bois. Ces traces me tracassent. Ces pas me paralysent. Ces empreintes m'esquintent le ciboulot. Qui peut donc détenir d'aussi grands panards ?! Mais ce sont... des pas dans la neige, que s'est-il passé ?

Je perçois le gazouillis délicat des zoziaux que j'attends tant ! Des mois à regarder le ciel en espérant voir enfin bourgeonner le chêne Ille et le frêne Hétiqne qui annoncent l'arrivée de mes petits compagnons ailés. Je rêve de les photographier de très près pour enfin gagner le concours Rageumépatéméraire qui réunit chaque année les grands experts de la photo animalière de notre beau pays Popotame. Mais ces étranges triangles dans la neige me perturbent et attirent trop mon attention. Je voudrais vraiment savoir ce qui se cache derrière ces drôles de trouées dans cette neige qui scintille tel du sable blanc. Je fais le moins de bruit possible pour ne pas attirer l'attention de cet homme... ou peut-être de cette créature !

Il faut pourtant que je trouve du courage et que je poursuive ma quête. Je croise la route d'un écureuil pressé qui a l'œil légèrement rouge. J'ai du mal à passer sous les buissons mais je ne dois pas paniquer car je ne peux pas revenir sur mes pas sans les avoir trouvés, que deviendraient-ils sans moi ?

Tiens, c'est étrange, les traces se séparent et je vois maintenant qu'il y a deux séries de traces, comme si deux créatures marchaient jusqu'ici en file indienne et se baladent désormais côte à côte ! J'entends plus loin le doux bruit du ruisseau Tize qui court au bas de la vallée Sturgeon, allons voir de ce côté... Je suis trop curieux, mes petits amis ailés peuvent bien m'attendre encore un peu. Je suis quand même de moins en moins rassuré...

Ça y est, à côté de ces grosses traces dans la neige, j'aperçois enfin les traînées que je recherche et je m'élançais à toute vitesse. Je canarde à travers les branches basses car malgré mon angoisse, j'ai trop peur qu'il leur arrive malheur !

J'entends des bruits furtifs autour de moi, des craquements, je ne comprends pas d'où cela peut venir et j'avoue être un peu apeuré. Surtout que mon téléphone Ethique n'a plus de batterie...

Je regarde autour de moi, resserre mes ailes autour de mon popotin Tamarre et je commence à avoir vraiment les chocottes, mais l'adrénaline qui me lie à mes petits protégés est trop forte, je dois les retrouver. Je tourne le bec de droite à gauche en reculant, palme à palme.

Dans cette clairière paisible, juste baignée d'une lumière bleutée, au milieu des craquements de brindilles, on observe cette curieuse scène : un vieil homme avec un appareil photo autour du cou, marche à reculons l'air très inquiet, et derrière lui, à quelques pas de là, un canard, ou plutôt une cane, à l'allure tout aussi inquiète, absorbée par la quête de ses petits rejetons à plumes qui lui ont échappé tout à l'heure en sortant de la baignade, recule à petits pas en direction du vieillard sans s'en rendre compte.

Autour d'eux, à quelques mètres seulement de là, deux petits canetons jouent et trottent sous les buissons, inconscients de la drôle de rencontre qui va bientôt se produire sous leurs yeux. Et c'est avec des cris de surprise et de grande peur que vont bientôt s'entrechoquer le palmipède et le vieil homme, au fond de la clairière Archie...



Concours de nouvelles Lauréate catégorie lycée

Quelques pas dans la neige

Mexi, 15 ans

Voilà maintenant deux heures que je marchais à travers la vallée pour me rendre au village voisin. L'hiver était particulièrement rude cette année, toute la vallée et les montagnes qui l'entouraient étaient recouvertes d'une épaisse couche de neige depuis bientôt un mois.

Je progressais laborieusement car le sentier était lui aussi enseveli sous la neige malgré les nombreux passages des voyageurs et marchands. Je soupirai longuement. J'aurai de la chance si j'arrivais à ma destination avant la nuit.

Alors que mes pensées vagabondaient, mon ventre me rappela à l'ordre. Un gargouillement sonore se fit entendre. Une pause s'imposait. Je trouvais une petite grotte cachée derrière un énorme rocher. Je décidai de m'y abriter le temps de manger un petit casse-croûte... Je sortis de mon sac à dos des biscuits que ma mère m'avait donnés pour la route. Je les savourai dans le calme religieux environnant. Seuls mes bruits de mastication venaient rompre la sérénité de ce lieu.

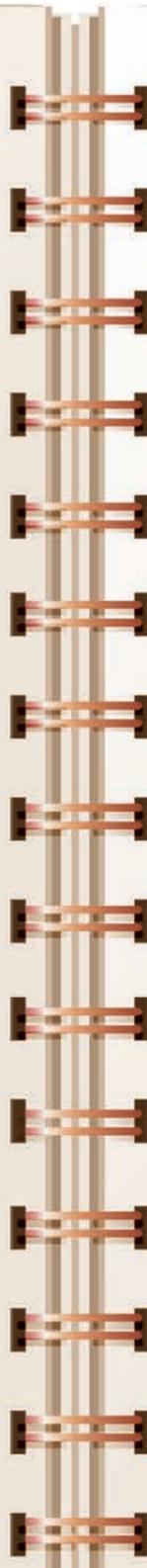
Je terminai bien vite mon petit goûter, il fallait que j'arrive au village le plus vite possible. Ma sœur avait organisé un dîner pour que je puisse rencontrer son fiancé. Un certain "Grégoire" dont elle me parlait souvent dans ses lettres.

Alors que je me levais pour sortir de la grotte et poursuivre mon chemin, j'entendis des éclats de voix venant de l'extérieur. Je stoppai tout net mes mouvements. Mon corps se crispa. Je tendis l'oreille, anxieuse. C'était des voix d'hommes adultes. Je devais faire preuve de méfiance car ce sentier était

assez dangereux. On pouvait y croiser, en plus des voyageurs et marchands, des braconniers, des trafiquants d'esclaves ou même des voleurs. Je suis une fille assez jeune et s'ils venaient à m'agresser, je ne pourrais malheureusement rien faire. La meilleure solution était de rester cachée ici le temps qu'ils s'en aillent.

Les voix avaient l'air de tenir une discussion très animée. Ils ne devaient pas être plus de deux, trois, si je ne me trompais mais pas plus. Il me fallait néanmoins un moyen de sortir d'ici sans qu'ils me voient. Je ne pouvais pas me permettre d'avoir du retard et de devoir prendre le risque de passer la nuit dans la vallée. Le froid me tuerait si un loup ne le faisait pas avant. Sans qu'aucun signe m'y prépare, les deux voix se turent.

Puis soudain un cri déchira l'air, un cri rauque comme si l'homme qui l'avait poussé avait la trachée encombrée. Ma gorge s'assécha et je fus prise d'un long frisson d'effroi. Que se passait-il dehors ? Je commençai à trembler. De peur ou de froid ? Je ne saurais le dire. J'attendis encore, de longues minutes s'écoulèrent. Il fallait que je sorte. Je le devais. Je fermai les yeux, inspirai un grand coup pour me donner du courage et sortis enfin de cette grotte. À première vue, il n'y avait pas de grandes différences avec le paysage que j'avais quitté. Le sol était tassé à un endroit, ils avaient dû s'asseoir. Par contre, on voyait distinctement deux traces de pas arriver vers le sol tassé et une seule repartir. Des pas dans la neige... Que s'est-il passé ? Je baissai les yeux et vis un léger détail que je n'avais pas remarqué. À côté de la trace unique des pas, il y avait une petite tache. Une tache de sang.



Concours de nouvelles Lauréate catégorie lycée

Document sans titre

D'après une histoire fausse

Dans la maison de Jack, Emma WILSON, jeune fille de 21 ans, cheveux roux, 1m65 et toujours joviale et de bonne humeur jouait à FIFA avec Jack ROBONNE, 24 ans.

- « JAKE ! A droite !! NON !! l'autre droite !!!!

- Ben, c'est pas si facile... »

Jake se lève pour aller chercher de l'eau dans la cuisine. Il lève son bras pour attraper le verre d'eau quand il entend la fenêtre grincer...

- Tu en mets du temps Jake ! Tu fais quoi ? » Emma va en direction de la cuisine où était Jake auparavant. « Jake ? Jake ??? » l'appelle Emma. Elle chercha de partout, la salle de bain, le sous-sol (terrifiant), la chambre mais ne trouva pas Jack. Soudain, elle reçut une notification sur son ordinateur, une nouvelle vidéo est en train de faire le buzz. Emma ouvre cette vidéo intitulée : "A 55 k de commentaires il meurt". La vidéo commence bien, une intro de vidéo normale mais... soudainement... Emma fondit en larmes, un homme brun cheveux courts, assez musclé, en short rouge était ligoté sur une chaise, aucun doute, c'est Jake ROBONNE.

Il y avait déjà 30 k commentaires sous la vidéo. Emma appelle immédiatement la police qui, 15 minutes plus tard, débarque un soir de 30 novembre à 22h39 chez Jack. Ils fouillent de fond en comble l'appartement mais ne trouvent rien. « Emma ? Je m'appelle Edgar BRITNEY et je suis l'inspecteur chargé de l'enquête. Nous avons trouvé un commentaire suspect sous la vidéo : Tu trouveras ton ami dans cette phrase "Des pas dans la neige, que s'est-il passé ? »

0:22 //

X"

Le commentaire a été publié par le créateur de la vidéo, répondit Rory sous-inspecteur.

C'est notre meilleure piste nous allons essayer de déchiffrer le message.

Emma, en larmes, aidée par la police, chercha la signification de ce commentaire. Edgar trouva un truc : il chercha

le début de la phrase et tomba sur une vidéo, la vidéo de Clio nommée : Des pas dans la neige. « J'ai remarqué à la fin du commentaire le numéro 0:22, dit Edgar, ça correspond aux secondes et aux minutes ». Edgar alla à la 22^e seconde et il tomba sur des sous-titres avec marquée une date : le 23 janvier 2016. Edgar et Emma entrèrent cette date sur internet et trouvèrent un site : Actualités du samedi 23 janvier 2016. Edgar cliqua dessus mais arriva sur une page de France Info où on peut rechercher une actualité, une info, une vidéo...

Edgar et Emma firent le tour de la page mais ne trouvèrent rien. Emma décide donc de retourner sur la vidéo. Il y a 37 k commentaires sous la vidéo. Emma fondit en larmes, Jake, son ami d'enfance, avec qui elle avait partagé ses meilleurs moments, elle comptait lui avouer ses sentiments dans 3 jours. « EMMA, cria Edgar, j'ai trouvé quelque chose !!! J'ai d'abord cherché "que s'est-il passé" sur la barre du site mais je n'ai rien trouvé... alors j'ai cherché "que s'est-il passé 0:22" car les mots se suivent et j'ai trouvé une piste : un texte de Paul GAUTIER avec comme premier mots Paul DELAHOUSSE !!!! » Emma est folle de joie ! Jake est fan de Laurent DELAHOUSSE ! Edgar se met en quête de la biographie de Laurent DELAHOUSSE, il est né à Croix... exactement comme dans le commentaire avec le X... « Jake a une maison à Croix, enfin une grange... » crie Emma.

Emma commence à stresser, la barre des 50 k commentaires est passée, Emma accompagnée de la police, de leurs 5 voitures se rend à Croix, dans la maison de Jake.

Emma s'approcha doucement et ouvrit la porte lentement, elle s'engouffra dans les couloirs très sombres et là... BOUH !

Emma, ayant eu la plus grosse peur de sa vie mourut d'une crise cardiaque sur le coup.

- « C'était censé être juste une blague... », gémit Jake.

PSEUDO : Pseudo

APHRA

ASSOCIATION
DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA RÉGION ARBRESLOISE

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes les démarches pour la reconnaissance des droits aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention, et mettent à notre disposition une salle pour nos réunions. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents (112) et la vente de cerises au profit de l'APHRA par H. DUPERRET.

S'entraider, informer, participer

L'année 2021 a été difficile, tous nos projets annulés, reculés. Les activités prévues en 2020 n'ont pas pu être réalisées. De ce fait, nous avons demandé aux communes qui nous versent une subvention de ne pas nous l'attribuer pour 2021. Nous avons tous besoin d'une vie sociale et plus particulièrement les personnes porteuses de handicap et leurs familles, de se rencontrer, de se parler. Le confinement a été et est difficile pour les personnes en foyer de vie ou rentrées dans leurs familles.

Nous avons attendu la date à laquelle nous pouvions nous rencontrer au cours d'un repas, pas très loin de L'Arbresle. Cette journée du 3 juillet a été une journée de retrouvailles, très appréciée des 39 participants. Après la pluie, le soleil et la journée s'est terminée avec nos boulistes.



Pendant le confinement, nous avons aidé les personnes handicapées éloignées des moyens de transports, démarches administratives urgentes, pris contact par courrier ou mail, téléphone... parfois avec nos partenaires que nous remercions.

Nous restons à votre écoute :

Contact : www.aphra.fr
simone.venet@orange.fr
04 74 01 15 08

La Présidente, Simone VENET

LES ACTIONS DU SYNDICAT DE RIVIÈRES BRÉVENNE-TURDINE EN 2021

Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine poursuit son action sur le territoire, à travers différentes thématiques.

Le renouvellement des élus communaux en 2020 a nécessité la mise à jour du réseau d'alerte "inondations" : ce réseau permet la transmission d'informations entre les communes amont et les communes situées à l'aval du bassin, ce qui permet d'anticiper au maximum l'évolution d'une inondation et les mesures de mise en sécurité des habitants à mettre en œuvre. Ce réseau d'élus est complété par un système automatisé qui mesure le niveau des cours d'eau en 6 points du territoire et alerte les maires par SMS lorsqu'un niveau critique est dépassé.

En 2022, le Syribt remettra également en selle le réseau citoyen d'alerte, les "sentinelles", qui sera doté de nouvelles missions. Plusieurs actions en direction des habitants du territoire seront proposées (soirées "apé'eaux", voyage de découverte des enjeux de l'eau) : n'hésitez pas à vous tenir au courant sur notre site internet.

Même si l'été 2021 a été particulièrement pluvieux, le Syribt continue son travail sur la gestion de la ressource en eau. «Comment concilier les besoins en eau des milieux aquatiques avec ceux des usages humains ?» : la question est complexe, concerne de très nombreux acteurs, et donnera lieu à la mise en place d'un "Plan de Gestion de la Ressource en Eau". Une large concertation sur le sujet est en cours.

Côté travaux, l'année 2021 a vu l'achèvement du second barrage écrêteur de crues sur la Turdine, sur les communes de L'Arbresle et Savigny. Le système de ralentissement des inondations est donc maintenant opérationnel.

Moins spectaculaire mais tout aussi important, le Syribt continue sa mission d'amélioration de la végétation implantée au bord des rivières, qui joue de nombreux rôles (épuration des eaux, tenue des berges contre l'érosion, habitat pour la faune aquatique et terrestre, ombrage, etc). Ainsi, plusieurs zones ont fait l'objet de larges re-plantations d'espèces locales, couplées à la mise en place d'abreuvoirs aménagés, évitant ain-

si le piétinement des bovins dans les cours d'eau. En parallèle, l'expérimentation avec le pâturage de moutons sur des zones infestées par la Renouée du Japon a été reconduite pour le 3^e été consécutif et commence à montrer de très bons résultats.

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.



117, rue Passemard
69210 L'Arbresle
Tél. 04 37 49 70 85
www.syribt.fr



GRAIN DE SEL

Parents, grands-parents, vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans ? Jouer, se détendre, rompre l'isolement, créer du lien ?

Nous vous accueillons à Grain de Sel, Lieu d'Accueil Enfants Parents

Parents :

À L'ARBRESLE, 6, impasse Charrassin :

Mercredi et jeudi 15h-18h

Samedi 9h-12h

À BESSEY, Chalet des Jeunes - 3, rue du Chalet :

Mardi : 8h30-11h30

Sans réservation, 1€ par famille



L'enfant expérimente sa relation aux autres et découvre le monde en sécurité, en confiance, en présence de ses parents. Les parents échangent ou prennent un temps de pause. Les accueillants, garants des règles du lieu, sont attentifs à la relation parent-enfant. Ils veillent à la manière dont chaque enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde...

Agréé CAF

Inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse de L'Arbresle

Soutenu par la commune de Bessey, la CCPA, le Département et la MSA.

LE STRAPONTIN



Le cinéma "LE STRAPONTIN" vous accueille à Sain Bel, il est géré par Ciné Culture Association créée en 1981 et composée exclusivement de bénévoles. Programmation, réalisation de tracts, affichage, transports de films, permanences, projections..., toutes ces tâches sont réalisées par ses membres, une trentaine de personnes environ. Une convention avec l'URFOL nous permet une programmation de qualité, 3 à 4 semaines après les sorties nationales.

Le Strapontin, qui a à cœur de développer le goût du cinéma chez les jeunes, organise ainsi depuis longtemps des **séances scolaires** (maternelles, primaires, collèges et lycées de la CCPA et d'autres Communautés de Communes).

Un **festival du cinéma** d'abord rhônalpin puis auralpin a lieu chaque année au mois d'avril au cours duquel on peut rencontrer des professionnels du cinéma. 19 ans déjà pour cet événement !

Enfin, nous avons développé aussi des **séances seniors**, des **séances ciné-rencontres** et **cinédoc**.

La salle est classée "Art et Essai" depuis 2008. Elle comporte 199 sièges très confortables et peut accueillir des personnes à mobilité réduite.

Nous espérons que la saison 2021-2022 sera plus clémente et que vous avez déjà commencé à revenir nous voir. Nous vous attendons avec impatience.

SÉANCES

Mardi : 20h30

Vendredi : 21h

Samedi : 17h

(séances enfants)

Samedi : 21h

Dimanche : 16h30

(1 fois/mois)

Jeudi : 14h30

Séances seniors (1 fois/mois)

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS :

Chèque cinéma GRAC

Carte Bleue

Carte Pass'Région

TARIFS

Tarif réduit : 5,50 €

Plein tarif : 6,50 €

Abonnement 5 places : 26 €

2 places par séance

Abonnement 10 places : 48 €

4 places par séance

Carte Pass'Région : + 1 €

Chèque cinéma GRAC :

supplément +0,50 € max.

Adresse :
3, montée des Alouettes
69210 SAIN BEL
Tél. 04 74 26 77 58
Adresse mail : lestrapontin@yahoo.fr
Site internet :
www.le-strapontin.com
(+ accès à la programmation)

LE POINT INFORMATION JEUNESSE DU PAYS DE L'ARBRESLE



Le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle est un lieu ressource pour **informer les jeunes de 11 à 30 ans sur diverses thématiques (emploi-job, orientation, santé, logement, numérique, engagement, vie pratique, mobilité et numérique).**

En 2021, le PIJ a organisé des **ateliers orientation** au sein du Lycée Germaine Tillion et avec le collège Les Quatre Vents. Sur cette même thématique, plus de 40 jeunes ont été accompagnés individuellement au sein du PIJ.

Concernant le numérique, plusieurs **ateliers** ont été réalisés autour de la communication, des réseaux sociaux et de l'éducation aux médias.

Tout au long de l'année, le PIJ a accompagné les jeunes à la **recherche de job d'été, de stage et d'alternance avec des ateliers CV, lettre de motivation et préparation à l'entretien.**

Pour finir l'année, le PIJ a proposé du 1^{er} au 17 décembre un **calendrier de l'information sur ses réseaux sociaux sur le thème de l'engagement** en diffusant des vidéos de témoignages de jeunes, de présentation de dispositifs, et en proposant un concours à la clé !

Le PIJ est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h et le mercredi matin de 10h30 à 12h30 (vacances scolaires comprises).

Tél. 04 74 72 02 19 - 06 13 20 52 12

Mail : pij@paysdelarbresle.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

PIJ Pays de L'Arbresle

pij_paysdelarbresle

Passeport

Carte Nationale d'Identité (CNI)

ATTENTION : l'établissement des passeports et CNI se fait uniquement sur rendez-vous en Mairie de L'Arbresle : 04 74 71 00 00

Il est possible d'effectuer gratuitement une pré-demande de passeport ou CNI en ligne sur le site www.ants.gouv.fr.

Ce télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste plus ensuite qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

Les administrés, quel que soit leur lieu de domicile, peuvent se rendre dans n'importe quelle commune équipée d'une station (L'Arbresle, Brussieu, St-Laurent-de-Chamousset, Vaugneray...). Retrait de la pièce sur le lieu de la demande.

Extrait d'acte de naissance

A la mairie du lieu de naissance

Indiquer sur la demande : le nom de naissance, les prénoms, la date de naissance et la filiation (noms de naissance, prénoms et dates de naissance des parents)

Gratuit

Extrait d'acte de mariage

A la mairie du lieu du mariage

Indiquer sur la demande : les noms, prénoms des époux et la date du mariage.

Gratuit

Extrait d'acte de décès

A la mairie du lieu du décès

Indiquer sur la demande : le nom, les prénoms et la date du décès et la date de naissance du défunt.

Gratuit

Pour toutes demandes d'extrait d'acte d'état civil : joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.

Pour les demandes émises par mail les retours se feront par mail.

PACS

Les futurs partenaires doivent s'adresser au secrétariat de Mairie ou à un Notaire.

Duplicata du livret de famille

A la mairie du domicile qui transmettra la demande à la mairie du lieu du mariage

Pour obtenir un duplicata, vous devez fournir les documents suivants :

- justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret,
- justificatif de domicile
- et les informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom, prénoms, date, lieu de naissance, etc).

Gratuit

Certificat d'hérédité

Chez le notaire

Justifier de votre identité et présenter le livret de famille du défunt.

Pour les actes établis à l'étranger

S'adresser au Ministère des Affaires Etrangères :

Service Central de l'État Civil

11, rue de la Maison Blanche

44941 NANTES CEDEX 09

Certificat de nationalité française

S'adresser :

Greffe du Tribunal d'Instance

69, rue Servient - 69003 LYON

Présenter le livret de famille des parents ou une copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur (de moins de 3 mois).

Gratuit

Extrait du casier judiciaire

S'adresser :

Casier Judiciaire National

107 rue du Landreau

44317 NANTES CEDEX 3

Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.

Gratuit

La demande peut se faire en ligne sur : service-public.fr

Inscription sur les listes électorales

A la mairie du domicile

Apporter une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant été recensés sur la commune (recensement citoyen à 16 ans) sont inscrits d'office sur les listes électorales, les nouveaux arrivants doivent effectuer la démarche.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin,
- mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Vous pouvez également utiliser le télé-service (service-public.fr).

Recensement citoyen ou militaire

A la mairie du domicile

Apporter une carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Les garçons et les filles de nationalité française ont l'obligation de se faire recenser, dès leur 16^e anniversaire, à la mairie de leur domicile. Il leur sera délivré une attestation de recensement.

Demande de carte grise

Si vous achetez une voiture en France ou à l'étranger, vous avez 1 mois pour la faire immatriculer et obtenir ainsi une carte grise (certificat d'immatriculation). En cas de contrôle routier, l'absence de présentation de la carte grise peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. Vous risquez aussi l'immobilisation immédiate du véhicule. La démarche ne s'effectue plus en préfecture mais auprès de l'ANTS, par voie dématérialisée. Information sur service-public.fr.

Légalisation de signature

A la mairie du domicile devant l'officier d'état civil

Apposer la signature en mairie, et présenter une carte nationale d'identité.

Gratuit

Permis de chasse

Pour que votre permis de chasser soit valable, vous devez le valider pour l'année en cours (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022). Vous pouvez le faire pour l'année entière ou pour une période plus courte. Pour obtenir cette validation, vous devez être titulaire du permis de chasse et d'une assurance. Vous devez aussi être membre de la fédération du département où vous chassez, avoir payé une redevance cynégétique et un droit de timbre.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

42, route de St-Pierre
69210 CHEVINAY
Tél : 04 74 70 42 63
Fax : 04 74 70 37 02
Email : contact@mairie-chevinay.fr
www.mairie-chevinay.fr

La mairie est ouverte au public :

	Matin	Après-midi
Mardi	9h-12h30	13h30-16h30
Jeudi	9h-12h30	13h30-16h30
Vendredi		13h30-18h

Garderie périscolaire

Une garderie accueille les enfants de l'école, le matin de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h dans les locaux de l'école.

Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire en mairie en indiquant les jours où les enfants doivent être gardés.

En attendant l'ouverture de l'école, les enfants peuvent participer à des activités d'éveil.

Restaurant scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Déchèteries Courzieu et Fleurieux-sur-L'Arbresle

Les dépôts faits à partir de voitures particulières sont gratuits pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Vous devez présenter à chaque passage la carte remise à chaque foyer, laquelle justifie de votre appartenance à la CCPA.

Accès payant pour l'ensemble des professionnels.

Collecte des déchets

Attention : ramassage possible dès 6h du matin !

Lundi : Bacs à couvercle jaune destinés aux journaux, revues, emballages, cartons et bouteilles plastiques.

Ramassage toutes les 2 semaines (calendrier joint au présent bulletin).

Vendredi : Bacs à ordures ménagères.

Ramassage toutes les semaines. Pour les bouteilles en verre, un container est en place sur le parking du cimetière. Renseignement 04 74 01 68 90 ou dechets@paysdelarbresle.fr



Un défibrillateur est à votre disposition 24h sur 24 dans le hall de la bibliothèque.

Divers

Si vous souhaitez être destinataire par voie électronique du **compte rendu élaboré à l'issue de chaque conseil municipal**, ou d'autres informations concernant la commune vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie ou à l'adresse mail de la mairie.



Services

- SUEZ Eau France – Brignais
09 77 40 11 32
- ENEDIS
Sécurité et Dépannage électricité :
09 72 67 50 69
- GRDF Sécurité et dépannage gaz :
0800 47 33 33 (n° vert)

Administrations

- **SERVICE DES IMPÔTS**
Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Tarare :
22, rue Etienne Dolet 69170 TARARE
Tél : 04 74 05 49 70
- **PRÉFECTURE DU RHÔNE**
Hôtel du Département
106, rue Pierre Corneille
69003 LYON
Tél : 04 72 61 60 60
- **SOUS-PRÉFECTURE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**
36, rue de la République
69004 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél : 04 72 61 61 61
- **GENDARMERIE DE L'ARBRESLE**
490, avenue André Lassagne
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 22 22
- **ORDRE DES AVOCATS**
42, rue de Bonnel 69003 LYON
Tél : 04 72 60 60 00

Santé

- **PHARMACIE DE GARDE**
Appelez le 0825 74 20 30 (0,15 € la minute) ou consultez leur site internet : <http://www.servigardes.fr>
- **HÔPITAUX ET CLINIQUES**
Hôpital
206, chemin de Ravatel
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 68 68
Hospices Civils de Lyon
Numéro unique : 0825 0825 69
Clinique de la Sauvegarde
Avenue Ben Gourion 69009 LYON
Tél : 04 72 17 26 26
Clinique du Val d'Ouest
39, chemin de la Vernique 69130 ÉCULLY
Tél : 04 72 19 32 00
- **CPAM**
Tél : 36 46

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2022

Janvier

- Samedi 8**
CHEV'IN SPORT : Yoga adulte - Salle des associations
BIBLIOTHÈQUE : Soirée théâtre d'impro - Salle des fêtes à 20h
- Dimanche 9**
Vœux du Maire - Salle des fêtes à 11h
- Lundi 10**
Réunion publique "Révision du Plan Local d'Urbanisme"
Salle des fêtes à 19h
- Vendredi 14**
BIBLIOTHÈQUE : Soirée jeux à 20h
- Samedi 15**
BIBLIOTHÈQUE : Assemblée Générale à 10h
LES P'TITS LOUPS : Concours de gâteaux
- Samedi 22**
CHEV'IN SPORT : Yoga adulte - Salle des associations

Février

- Samedi 5**
Matinée "Nettoyons la nature" à partir de 9h devant la Mairie
- Dimanche 6**
BIBLIOTHÈQUE : Après-midi jeux à 14h
- Samedi 12**
CHEV'IN SPORT : Yoga adulte - Salle des associations

Mars

- Vendredi 4**
BIBLIOTHÈQUE : Soirée jeux à 20h
- Samedi 5**
LES P'TITS LOUPS : Carnaval
- Dimanche 6**
CHASSE : Boudin - Sabodet - Salle des fêtes
- Samedi 12**
Atelier bois pour construire le mobilier terrasse en palettes
Bibliothèque
CHEV'IN SPORT : Yoga adulte - Salle des associations
- Samedi 26**
Atelier Bois pour construire le mobilier terrasse en palettes
Bibliothèque
CHEV'IN SPORT : Yoga adulte - Salle des associations

Avril

- Samedi 9**
Fête de la bibliothèque

Mai

- Dimanche 8**
ANCIENS COMBATTANTS : Cérémonie au Monument aux Morts

Juillet

- Vendredi 1^{er}**
CHEV'IN SPORT : Gala de danse - Salle des fêtes

Octobre

- Dimanche 2**
LES P'TITS LOUPS : Vide-greniers
Salon des écrivains - Salle des fêtes

Novembre

- Vendredi 11**
ANCIENS COMBATTANTS : Cérémonie au Monument aux Morts
CHASSE : Pot-au-feu - Salle des fêtes à 12h

Ces dates sont à titre indicatif, l'agenda peut être modifié au cours de l'année selon l'évolution des mesures sanitaires.

BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous

- Madame
- Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

E-mail :

Numéro de téléphone :



FICHE
D'INSCRIPTION
2021/2022



CONTACTS ASSOCIATIONS

	Président(e)	Contact
Bibliothèque Les Amis des Livres, du Patrimoine et des Arts	Mme Sandrine THOMAS	06 76 00 66 45 bibliochevinay@yahoo.fr
La Gaule Chevinoise	M. Christian CUISINIER	04 74 70 81 04 christiancuisinier@wanadoo.fr
A Tout Chœur Chevinois	Mme Martine CHATELARD	04 74 70 49 85 martine.chatelard@cegetel.net
Les P'tits Loups de Cheviny	M. Paul-François CHARPIN	06 99 73 08 68 ptitsloupschevinay@gmail.com pf.charpin@gmail.com
Chev'in Sport	Mme Marie CUISINIER	06 12 90 11 19 chevinsport69@gmail.com
Comité des Fêtes	Mme Daphné MICARD	06 95 14 39 95 comitedesfeteschevinay@gmail.com
Club des Sapins Verts	Mme Chantal NESME	04 74 70 44 60 06 73 91 44 58
Société de Chasse de Cheviny	M. Franck LEON	06 85 93 27 51
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90 roger.poncet0066@orange.fr
Anciens Combattants	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59 yves.duillon@orange.fr
ADMR	Mme Pascale LAINE	04 74 72 50 81 admr.labrenne@fede69.admr.org
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr
Les classes en 1	Mme Chantal NESME	06 73 91 44 58
Les classes en 2	M. Philippe COPIN	06 45 23 10 98 lesclasseen2chevinay@gmail.com

Certaines associations auront leur assemblée générale en début d'année. Des changements de présidence seront possibles.
Les nouveaux contacts seront disponibles sur le site de la mairie.

A découper suivant les pointillés

BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

• J'autorise mes enfants : Nom, prénom, date de naissance, classe

1..... 3.....

2..... 4.....

à s'inscrire et à fréquenter la bibliothèque et sous ma responsabilité quant au choix des documents, à la restitution des emprunts et à leur remplacement si rendus détériorés.

• J'autorise la bibliothèque de Cheviny à m'envoyer des e-mails informatifs (animations, réservations, rappel des prêts) et à me transmettre les activités des autres associations de la commune.*

Date et signature :

*Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit individuel d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en envoyant un e-mail à : bibliochevinay@yahoo.fr

